

ACTES ADMINISTRATIFS DU DÉPARTEMENT DU VAR

Année 2022 • N° 31 quater

Publication parue
le 10 novembre 2022



LE DÉPARTEMENT

ACTES ADMINISTRATIFS DU DÉPARTEMENT DU VAR

ARRETES

SOMMAIRE

Direction du secrétariat général et de l'appui aux transformations

AR 2022-1793 ARRETE DEPARTEMENTAL ABORGEANT L'ARRETE N° AR 2021-1019 ET
PORTANT DESIGNATION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL EN QUALITE DE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS
D'OFFRES ET AUTRES INSTANCES DES MARCHES PUBLICS

4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



LE DÉPARTEMENT

DGS-SG/
EK

Acte n° AR 2022-1793

**ARRETE DEPARTEMENTAL ABORGEANT L'ARRETE N° AR 2021-1019 ET PORTANT
DESIGNATION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN
QUALITE DE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES ET AUTRES
INSTANCES DES MARCHES PUBLICS**

Le Président du Conseil départemental du Var,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.3221-1 à L.3221-12 relatifs aux compétences du Président du Conseil départemental du Var,

Vu les articles L.1411-5 et L.1414-2 du code général des collectivités territoriales relatifs à la composition de la commission d'appel d'offres,

Vu l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales relatif à la composition de la commission de délégation de service public,

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la composition de la commission consultative des services publics locaux,

Vu l'article R.2162-24 du code de la commande public relatif à la composition du jury,

Vu la délibération du Conseil départemental n° A1 du 26 octobre 2022 relative à l'élection de son Président,

Vu la délibération du Conseil départemental n° A3 du 26 octobre 2022 portant élection des membres de la Commission permanente et des treize Vice-présidents du Conseil départemental,

Vu la délibération du Conseil départemental n° A4 du 10 novembre 2022 relative à la composition de la commission d'appel d'offres, du jury, de la commission des marchés, de la commission de délégation des services publics locaux et de la commission consultative des services locaux - élection du représentant de la commission d'appel d'offres des groupements de commande.

ARRETE

Article 1: Monsieur Francis ROUX, 11ème vice-président du Conseil départemental, est nommé Président de la commission d'appel d'offres, du jury de la commission de délégation de service public et de la commission consultative des services publics locaux en qualité de représentant du Président du Conseil départemental du Var.

Article 2: En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Francis ROUX, Monsieur Guillaume DECARD, 13ème vice-président, représente le Président du Conseil départemental du Var.

Article 3: La directrice générale des services est chargée de la notification et de l'exécution du présent arrêté qui sera mis en ligne sur le site du Département du Var.

Article 4: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental du Var et/ou contentieux devant le tribunal administratif de Toulon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et dans un délai de deux mois à compter de sa publication pour les tiers. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours Citoyens " accessible par le site " www.telerecours.fr "

Fait à Toulon, le 10/11/2022

Signé : **Jean-Louis MASSON**
Le Président du Conseil départemental du Var

Réception au contrôle de légalité : 10 novembre 2022
Référence technique : 83-228300018-20221110-lmc3171242-AR-1-1

Acte certifié exécutoire
le : 10/11/2022
Pour le Président du Conseil départemental
La directrice générale des services

Acte mis en ligne sur le site internet du Département du Var le : 10/11/2022

PARTOUT, POUR TOUS,
LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

